

COMMUNE D'YVOIR

ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'INFORMATION PREALABLE

Il est porté à la connaissance des habitants de la commune d'Yvoir qu'une demande de permis unique va être introduite par :

Stéphane Ledoux
Ferme de Mianove 2
5530 Durnal (Yvoir)

Cette demande portera sur l'objet suivant :

Demande de permis unique pour la construction et l'exploitation d'un poulailler d'engraissement venant en extension d'une exploitation existante et autorisée sise Ferme de Mianove 2 à 5530 Durnal

Conformément aux articles R52 et R56 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement, cette demande fera l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement.

En vertu des articles D29-5 et R41-3 de ce Code, une réunion d'information à laquelle la population est invitée, se tiendra le :

Jeudi 14 décembre à 18h30 à la salle "Cercle Albert"
Rue Pays de Liège 4 à 5530 Durnal

Cette réunion d'information a pour objet :

1° de permettre au demandeur de présenter son projet ;

2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;

3° si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D.66§2 et D.68§§ 2 et 3 :

- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences

Toute personne peut transmettre ses remarques et propositions concernant l'étude d'incidences jusqu'au 29 décembre 2023 inclus, par écrit au Collège communal d'Yvoir et en copie au demandeur du permis.

Toute information utile peut être obtenue auprès de M. Stéphane Ledoux (0477/63.74.17.)